

## GLOBALG.A.P. Module complémentaire **AH-DLL GROW**

FORM01 : Évaluation des risques pour la surveillance des résidus

VERSION FRANÇAISE 3.0 (EN CAS DE DOUTES, LA VERSION ANGLAISE EST DÉTERMINANTE)

VALABLE À PARTIR DU : 10 AOÛT 2020

OBLIGATOIRE À PARTIR DU : 1er NOVEMBRE 2020



## <u>FORM01</u>: <u>MODULE COMPLÉMENTAIRE AH-DLL GROW – ÉVALUATION DES RISQUES POUR LA SURVEILLANCE DES RÉSIDUS</u>

La présente évaluation des risques n'est complétée <u>que</u> par les producteurs pour qui il est spécifiquement indiqué qu'une évaluation des risques est obligatoire (« OUI ») selon l'annexe 1.1 et/ou l'annexe 1.2. La présente évaluation des risques doit être complétée pour chaque culture (merci de dupliquer le présent formulaire si nécessaire).

GGN:				
NOM DE L'ENTREPRISE :				
INTERLOCUTEUR :				
DATE :				
Culture :				

1. Combien de tests de résidus ont été effectués l'année dernière, et quels en étaient les résultats ?

	Date du test	Résultats vis-à-vis de la LMR- UE	Résultats vis-à-vis de la DARf-NL (pour AH) et de la DARf-BE (pour DLL)
		Nombre de tests	Nombre de tests
0 – 50 %			
50 – 100 %			
> 100 %			
Total			

AH - Albert Heijn ; DLL - Delhaize ; DARf - dose aiguë de référence ; NL - Pays-Bas ; BE - Belgique

2. Quels ingrédient actifs ont dépassé la limite de 50 % de la Limite maximale de résidus européenne (LMR-UE) et/ou de la Dose aiguë de référence [DARf-NL (pour AH) et DARf-BE (pour DLL)] au cours de l'année/la saison précédente ?

□ Notez les ingrédients actifs :

Code de réf : Module complémentaire AH-DLL GROW v3.0 FORM01 : Évaluation des risques pour la surveillance des résidus

Page: 2 sur 6



3.A. Les  ingrédients  actifs  mentionnés  en  question  1  correspondent-ils  à  des  produits phytopharmaceutiques (PPP) utilisés/appliqués, et de quels PPP s'agit-il ?
□ <b>OUI</b> (Si OUI, répondez aux questions 3.C., 3.D. et 3.E. – notez les ingrédients actifs.)
□ <b>NON</b> (Si NON, notez les ingrédients actifs qui n'ont pas été appliqués à la culture mais qui ont été détectés. Ensuite, répondez à la question 3.B.)
3.B. Comment expliquer la présence des ingrédients actifs qui ont été détectés sur la culture mais qui n'ont pas été appliqués ?
3.C. Comment le dépassement de cette limite sera-t-il évité pendant le reste de la saison actuelle et lors de la prochaine saison ?

Code de réf : Module complémentaire AH-DLL GROW v3.0 FORM01 : Évaluation des risques pour la surveillance des résidus

Page: 3 sur 6



	<b>V</b>
□ OUI	(Si OUI, notez les ingrédients actifs qu'il est prévu d'utiliser à nouveau.)
Evn	liquez pourquoi cet ingrédient actif sera à nouveau utilisé ?
	répondez à la question 4.)
C: lo/	s) même(s) ingrédient(s) actif(s) qui a/ont dépassé les limites autorisées pendant la
saisò	n actuelle est/sont à nouveau utilisé(s) lors de la saison/année prochaine, quelles res seront prises par l'entreprise afin d'éviter des dépassements ?
IICJu	
	ures de prévention des dépassements, par exemple :
Mes	ures de prévention des dépassements, par exemple :hodes d'application alternatives ou améliorées
Mes	
□ Mes	hodes d'application alternatives ou améliorées
□ Mes	hodes d'application alternatives ou améliorées □ N'appliquer les PPP qu'en association avec un dépistage □ N'appliquer les PPP qu'au moment le plus opportun à l'aide de l'outil de soutien disponible

Code de réf : Module complémentaire AH-DLL GROW v3.0 FORM01 : Évaluation des risques pour la surveillance des résidus

Page: 4 sur 6



5.	les ingrédients actifs ont-ils été utilisés lors de(s) l'année(s) précédente(s) pour lesquels la orme LMR sera diminuée lors de la saison de culture à venir ?		
	□ NON		
	□ <b>OUI</b> (Si OUI, notez les ingrédients actifs.)		
	<ul> <li>Quelles mesures seront prises afin d'éviter le dépassement de ces normes LMR (prenez également en compte la culture des plantes) ?</li> </ul>		
6.	Utilisez-vous un nouvel (de nouveaux) ingrédient(s) actif(s), et vous attendez-vous à ce que ce nouvel ingrédient actif dépasse la LMR-UE et/ou la DARf-NL (pour AH) et la DARf-BE (pour DLL) ?		
	□ NON		
	<ul> <li>Quelle est la marque et l'ingrédient actif du/des nouveau(x) PPP, et expliquez pour quelle raison ce(s) PPP est/sont utilisé(s) ?</li> </ul>		



7.	Appliquez-vous un/des PPP post-récolte dans le champ/l'entrepôt/la station de
	conditionnement ?
	□ NON

 Quelle est la marque et l'ingrédient actif du/des PPP post-récolte, et expliquez pour quelle raison ce(s) PPP est/sont utilisé(s) ?

Date :	Complété par :
	Nom:
	Signature :

Code de réf : Module complémentaire AH-DLL GROW v3.0 FORM01 : Évaluation des risques pour la surveillance des résidus

Page: 6 sur 6

 $\quad \square \text{ OUI }$